

Se former à la reprise d'entreprise

Le métier de repreneur peut s'avérer compliqué. Dans un temps souvent court, ce dernier doit apprendre à racheter une entreprise (car dans la plupart des cas, il s'agit d'une première pour lui), il doit apprendre les méthodes d'un secteur nouveau et il doit apprendre le métier de patron. Cela peut faire beaucoup !

S'il est difficile de se former au métier de patron autrement qu'en faisant sa propre expérience au sein de son entreprise, il est, à l'inverse, très facile de suivre une formation à la reprise d'entreprise, et de PME en particulier. La très grande majorité des repreneurs qui ont suivi une telle formation ne regrette absolument pas les quelques milliers d'euros investis.

30 modules de formation

Parmi les différentes formations existantes, celle qui est délivrée par le CRA est l'une des plus complètes. Quels sont les objectifs d'une telle formation ? « *Apporter aux stagiaires les outils nécessaires à la reprise en leur donnant un savoir-faire, des méthodes et des techniques immédiatement utilisables. Et aider ceux qui s'interrogent encore, en leur permettant, grâce à une meilleure compréhension des conditions de réussite d'une reprise d'entreprise, de prendre une décision éclairée* », répond le CRA.

La formation comprend 120 heures étalées sur trois semaines consécutives. Son coût est de 2 500 euros dans le cadre d'un financement individuel ou 4 000 euros HT si celui-ci est pris en charge par une entreprise. Soulignons que les intervenants sont tous des professionnels en activité et spécialisés dans la transmission de PME comme, notamment, des avocats et des experts-comptables.

Cette formation est déclinée en 30 modules comme « la recherche d'entreprises à reprendre », « le diagnostic financier de l'entreprise cible », « quelques outils pour négocier », « méthodes de calcul de la valeur de l'entreprise », « reprendre une entreprise en difficulté », « l'audit social », « le business plan », etc.